

Direction de L'Environnement

L'ENVIRONNEMENT

en Principauté de Monaco

2013



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Sommaire

S.A.S. le Prince Albert II, un Chef d'État engagé	06
La gestion du patrimoine naturel : une priorité	16
Énergie et Changement Climatique	22
Ville durable et qualité de vie	28
Mobilisation de la communauté monégasque	34

Préface

L'année 2013, déclarée année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau par l'Organisation des Nations Unies, a été l'occasion pour S.A.S. le Prince Albert II d'honorer de Sa présence de multiples initiatives prises à travers le monde.

En tant que Chef d'Etat et Président de la Fondation Prince Albert II de Monaco, le Souverain a poursuivi, tout au long de l'année, Son engagement immuable en matière d'environnement et de développement durable.

Que cela soit à Marseille pour la 40^{ème} édition du Congrès de la CIESM, à l'Université de Louvain en Belgique ou à Tanger lors de la 5^{ème} réunion des Parties à l'ACCOBAMS, S.A.S. le Prince Albert II a continué à porter le « message de Monaco », initié en 2012 en faveur d'une gestion durable des mers et des océans.

En 2013, le Souverain a tenu à se rendre en République des Palaos avec S.A.S. la Princesse Charlène afin de rencontrer les plus hautes personnalités de l'Etat pour aborder les questions de préservation de la biodiversité, de sensibilisation à la protection d'espèces animales en voie d'extinction, la conservation de zones protégées, telles que les aires marines ou les récifs de coraux.

Le Souverain a abordé les sujets liés à la protection de l'environnement au cours des déplacements qu'il a effectués en Israël et au Brésil.

Enfin, à l'occasion de la visite officielle du Président de la République française en Principauté, des accords portant sur l'environnement ont été signés entre les deux pays, en présence de François Hollande et S.A.S. le Prince Albert II.



© N. Bonnet

Mobilisation de la communauté monégasque

La politique du Gouvernement Princier en faveur du Développement Durable s'appuie sur l'engagement et la mobilisation de la Communauté monégasque, et de différents acteurs du secteur privé et du milieu associatif.

La démarche écoresponsable de l'Administration

Depuis 2009, l'Administration monégasque, s'emploie à mettre en oeuvre une démarche écoresponsable, en s'appuyant sur un réseau de référents représentant tous les Services de l'Etat. Cette démarche consiste à intégrer les préoccupations environnementales à l'ensemble de ses activités en visant l'exemplarité par :

- la sensibilisation et la formation au développement durable des agents de l'Etat ;

- une politique d'achats favorisant les éco-produits ;
- la réduction des consommations d'eau, d'énergie, de papier ;
- l'optimisation de la gestion des déchets ;
- l'amélioration de la gestion du patrimoine bâti et non bâti ;
- l'amélioration de la gestion des déplacements professionnels ;
- la réduction de l'empreinte carbone de ses activités.

La mise en oeuvre du plan d'actions écoresponsable a permis notamment d'intégrer des recommandations environnementales sur l'utilisation de produits écolabellisés dans le marché de prestation d'entretien des locaux administratifs, de disposer d'une gamme de bureaux éco-conçus aux normes ISO 14001 et de proposer une large gamme de produits écologiques.

L'Administration compense ses émissions de gaz à effet de serre

Parallèlement aux actions de réduction mises en oeuvre dans le cadre de la démarche écoresponsable, le Gouvernement compense les émissions de gaz à effet de serre émises dans le cadre des déplacements professionnels de l'Administration. Cette compensation est réalisée via le programme « MCO₂ Monaco Carbon Offsetting » de la Fondation Prince Albert II de Monaco.

Les crédits carbone sont affectés à des projets concrets labellisés VCS « Verified Carbon Standard ». Ce label permet de s'assurer de retombées socio-économiques et environnementales positives pour les bénéficiaires du projet.



Les indicateurs de la démarche écoresponsable témoignent des efforts engagés :

- en 2012, les produits écolabellisés ont représenté 31% des achats de fournitures de l'Administration ;
- la consommation électrique annuelle par agent de l'Administration a diminué de 20% entre 2011 et 2012 ;
- le volume d'eau consommé annuellement par l'Administration a baissé de 2,2% entre 2011 et 2012.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, tous les restaurants des établissements scolaires, périscolaires, de santé ou de soins, publics ou privés, sont tenus de proposer des menus contenant au moins 10% de matières premières issues de l'agriculture biologique. Cette proportion passera à 20% en 2015. Afin d'évaluer l'impact de ses activités et de développer une stratégie carbone, la Direction de l'Environnement réactualise, en 2014, le Bilan gaz à effet de serre de l'ensemble des activités de l'Administration Monégasque.



Une Administration éco-responsable

La consommation d'électricité de l'Administration a diminué de près de 20% entre 2011 et 2012, chiffre annoncé lors de la réunion des référents éco-responsables des Services, organisée en octobre 2013. La baisse des consommations d'eau et d'énergie de l'Administration est également particulièrement encourageante. Les éco-référents jouent un rôle déterminant dans cette prise en compte, comme en témoigne l'augmentation constante des achats de produits labellisés pour l'ensemble de l'Administration.

© V. Archimbault

14^{ème} édition de Jeunelec

Organisée par le Club des Véhicules Electriques de Monaco en collaboration avec la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports et la Direction de l'Environnement, Jeun'Elec a sensibilisé les élèves de 4^{ème} de Monaco aux problématiques de la pollution due au transport routier urbain et aux solutions pour la réduire.

Après avoir vu un film, les adolescents ont débattu sur les modes de transports alternatifs et le véhicule électrique. Ils ont également participé à un concours visant à imaginer un logo et un slogan en faveur de la mobilité électrique. Le 7 février, les élèves ont participé, sur le Port Hercule, aux essais de vélo, scooter, voiture, kart électriques et à l'initiation à la Sécurité Routière par la Direction de la Sûreté Publique.

A l'occasion du salon Ever, S.A.S. le Prince Albert II a remis les prix aux lauréats dont un scooter électrique décoré avec le logo gagnant.



Conjointement aux actions de réduction mises en place par l'ensemble des Services, l'Administration compense depuis 2012 les émissions engendrées par ses déplacements professionnels, via le programme de compensation volontaire « Mco₂ Monaco Carbon Offsetting » mis en place par la Fondation Prince Albert II de Monaco.

Concernant la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, le Gouvernement, associé à la démarche « Monaco s'engage contre la déforestation » initiée par la Fondation Prince Albert II

de Monaco, encourage l'utilisation du bois certifié dans les nouveaux projets de construction, et pour toute activité commerciale utilisant du bois, et favorise également cette filière au sein de l'Administration. Premier service administratif du Gouvernement à obtenir la double certification ISO 9001 « Qualité » et 14001 « Environnement », le Service des Parkings Publics répond aux nombreuses exigences des deux normes, et s'inscrit pleinement dans les attentes du Gouvernement: tendre vers une administration moderne, de qualité et respectueuse de son environnement.



Par ailleurs, afin de poursuivre le processus d'amélioration continue, la Direction de l'Environnement s'est également engagée en 2013 dans une démarche de certification ISO 14001 visant à maîtriser et réduire l'impact de ses activités sur l'environnement.

Le secteur privé

L'action de l'Etat doit trouver son prolongement dans l'adhésion des différents acteurs de la communauté monégasque.

La mobilisation du secteur privé doit être soulignée avec, par exemple, l'engagement du Grimaldi Forum qui a mis en place un système de management visant à réduire l'impact de son activité événementielle sur l'environnement. Le Grimaldi Forum Monaco est l'un des premiers centres de congrès en Europe à obtenir la certification ISO 14001 pour son système de management environnemental : isolation thermique naturelle, utilisation de l'eau de mer pour la climatisation et le chauffage, tri sélectif et recyclage des déchets, éclairage basse consommation, utilisation de produits éco labellisés, prestataires éco-sensibles.

Le milieu associatif est tout aussi actif avec une dizaine de structures développant des programmes d'actions. Celles-ci se mobilisent notamment chaque année, début juin, en participant à la semaine de sensibilisation à l'environnement : « Monacology », manifestation organisée en faveur du jeune public monégasque.

Un événementiel écolo et durable

Cette mobilisation se retrouve également dans les nombreux événements qui jalonnent tout au long de l'année la vie de la Principauté, notamment autour du thème de la mobilité électrique avec :

- le salon EVER sur les véhicules électriques ;
- Jeun'Elec, manifestation qui a pour objectif de sensibiliser les collégiens à l'environnement et aux véhicules électriques ;
- le Rallye de Monte-Carlo des Energies Nouvelles organisé par l'Automobile Club de Monaco, réservé aux véhicules émettant moins de 115g/CO₂/km ;
- la société monégasque VENTURI, qui a démontré la fiabilité de l'utilisation de la motorisation électrique au travers de plusieurs expéditions, sans assistance, sur les continents asiatique et africain, mais également en relevant plusieurs défis avec des véhicules motorisés par cette société ;
- la Semaine Européenne de la Mobilité, qui se déroule chaque année au mois de septembre, en Principauté.

De nombreuses entités scientifiques sont présentes sur le territoire Monégasque, et des partenariats sont régulièrement créés, notamment autour des actions de sensibilisation communes (plaquette de sensibilisation sur les algues et les méduses, Journée mondiale des océans, Journée de la biodiversité).

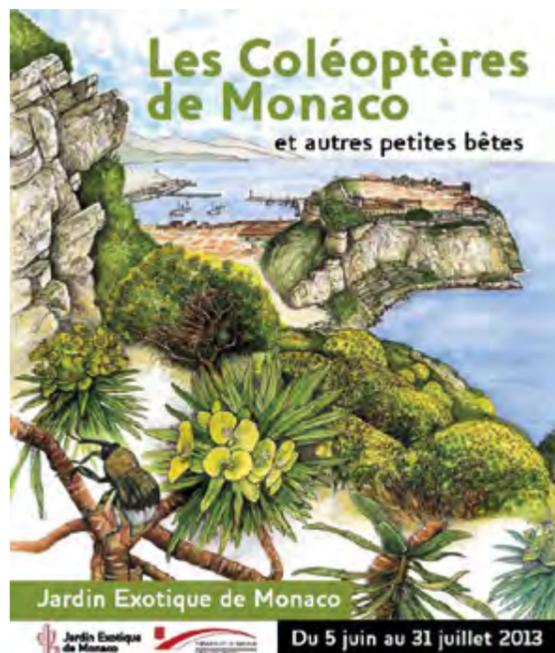
Semaine européenne de la mobilité

La Direction de l'Environnement, en partenariat avec le Club des Véhicules Electriques, Monaco Développement Durable (MC2D) et la Mairie de Monaco, a participé à la Semaine Européenne de la Mobilité du 16 au 22 septembre.

Cette 12^{ème} édition, placée sous le thème de l'amélioration des déplacements domicile – travail a rappelé les diverses formes de mobilité : Vélo, bus, marche à pied, covoiturage, véhicule électrique à travers plusieurs opérations telles que :

- Les bus gratuits pour la journée des transports publics.
- Les essais de véhicules électriques.
- Le parcours des cols blancs à vélo électrique.
- Un jeu de sensibilisation à la mobilité durable.
- Le Dimanche à vélo.
- Le spectacle de vélos acrobatiques





Inventaire entomofaune

Dans le cadre des inventaires de la biodiversité réalisés par la Direction de l'Environnement sur le territoire de la Principauté de Monaco, l'inventaire de l'entomofaune a donné lieu à une exposition estivale avec le concours du Jardin Exotique et la Mairie de Monaco. Elle a été l'occasion de présenter au public la collection unique de référence des coléoptères et hétéroptères recensés à Monaco, dont un exemplaire du Curculionidae cavernicole, le 1^{er} insecte monégasque, ce qui lui a valu de porter le nom de *Otiorrhynchus (Lixorrhynchus) monoecirupis n.sp.* et qui a eu droit à son timbre émis par l'Office des Emissions de Timbres-Poste.



L'association MC2D consacre tout au long de l'année des conférences débats, les « Jeudis verts », sur des thèmes liés au développement durable.

Enfin, S.A.S. le Prince Albert II récompense, chaque année, dans le cadre de Sa Fondation, les personnalités et les jeunes chercheurs pour leurs actions exemplaires et leurs travaux en faveur de l'environnement et du Développement Durable dans les 3 domaines d'actions prioritaires de la Fondation Prince Albert II : le changement climatique, la biodiversité et l'eau.

Les Associations

Le milieu associatif monégasque s'implique également dans des programmes d'actions en faveur de la protection des milieux, de la promotion de la mobilité et de l'écoresponsabilité. Ce dynamisme associatif est le reflet d'une prise de conscience collective.

- **Association Découverte Nature**
Adresse : 40, quai Jean-Charles Rey
Tel : 92 05 21 34 - www.insectomania.org

Guide des achats responsables. Promouvoir les achats durables...

Ce guide des achats s'inscrit pleinement dans la démarche écoresponsable de l'Administration, qui a un devoir d'exemplarité. Conçu sous la forme de 10 fiches thématiques, ce guide se veut un outil évolutif visant à généraliser les bonnes pratiques dans tous les services.

Découvrez le guide sur www.gouv.mc / Un État moderne / l'éco-responsabilité de l'Administration / Publications



- **Club des Véhicules Électriques de Monaco**

Adresse : Patio Palace, 41, avenue Hector Otto
Tel : 97 77 54 21 - www.amave.mc

- **Association Monégasque pour les Amoureux de la Mer Méditerranée**

Adresse : Local A.M.A.M.M., Esplanade du Larvotto
Tel : 06.78.63.03.85
E-mail : pierrefrolla@pierrefrolla.com

- **Association Monégasque pour la Protection de la Nature**

Adresse : 14, quai Antoine 1^{er}, Le Ruscino
Tel : 92.05.61.70 - www.ampn-asso.mc

- **École bleue, Académie Monégasque de la Mer**

Adresse : Local AMAMM, Esplanade du Larvotto, Avenue Princesse Grace
Tel : 06.78.63.03.85
www.ecolebleue-monaco.com

- **Ecopolis**

Adresse : 1, avenue des Guelfes
Tel : 92.05.64.48

- **MC H₂O**

Adresse : 25 bis, boulevard Albert 1^{er}

- **MC2D Monaco Développement Durable**

Adresse : Le Patio Palace, 41, Avenue Hector Otto
Tel : 97.77.54.21 - www.mc2d.org

- **Monacelec**

Adresse : 1, avenue des Guelfes

- **The International Seakeepers Society (Monaco) – Association Internationale pour la Sauvegarde des Océans :**

Adresse : 7, avenue du Président J F Kennedy

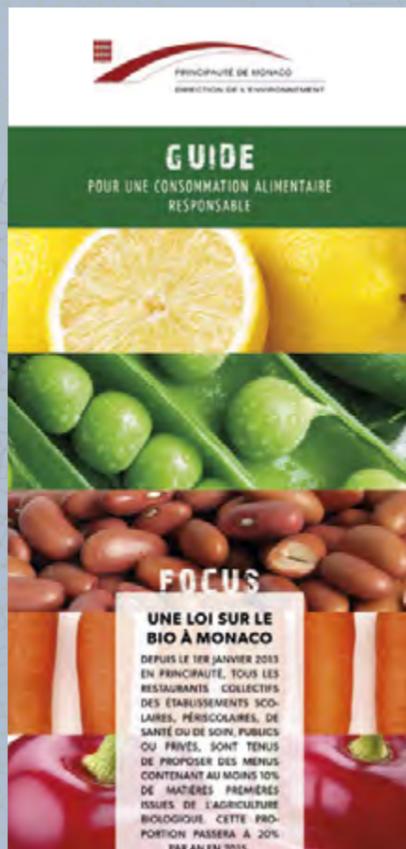
Le calendrier des dates environnementales

Journées

- 22 mars : Journée Mondiale de l'Eau ;
- 23 mars : Earth Hour ;
- 1^{ère} semaine d'avril : Semaine du Développement Durable ;
- 22 mai : Journée Internationale de la Diversité Biologique ;
- 5 juin : Journée Mondiale de l'Environnement ;
- 8 juin : Journée Mondiale des Océans ;
- En juin : Monacology ;
- En septembre : Semaine Européenne de la Mobilité ;

Années

- 2013 : Année Internationale de la coopération dans le domaine de l'eau.
- 2014 : Année Internationale des petits États insulaires en développement.
- 2015 : Année Internationale du sol



Guide pour une consommation alimentaire durable. Mieux consommer au quotidien...

Cet éco-guide a pour vocation d'accompagner tous ceux qui le souhaitent dans leurs achats alimentaires quotidiens, en leur donnant des pistes pour une consommation alimentaire plus responsable. Il présente également un calendrier des produits de saison et une nomenclature des labels pour une consommation durable.

Découvrez le guide sur www.gouv.mc / Un État moderne / l'éco-responsabilité de l'Administration / Publications

ACCOBAMS : Accord sur la Conservation des Cétacés de la Méditerranée et de la Mer Noire, et de la Zone Atlantique Adjacente

ACCOBAMS Secrétariat Permanent
Jardin de l'UNESCO, Les Terrasses de Fontvieille,
MC 98000 Monaco
Tel : 98 98 80 10 / 20 78 / Fax : 98 98 42 08
www.accobams.org

La Principauté a ratifié de nombreuses Conventions et Accords Internationaux relatifs à la préservation de l'environnement et au développement durable comme :

- la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques ;
- la Convention sur la Diversité Biologique ;
- la Convention de Washington (CITES) ;
- la Convention de Barcelone ;
- la Convention Alpine ;
- l'Accord RAMOGE ;
- le Sanctuaire PELAGOS,
- l'Accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique Adjacente (ACCOBAMS).



Une loi sur le bio à Monaco

Depuis le 1^{er} janvier 2013 en Principauté, tous les restaurants collectifs des établissements scolaires, périscolaires, de santé ou de soins, publics ou privés, sont tenus de proposer des menus contenant au moins 10% de matières premières issues de l'agriculture biologique. Cette proportion passera à 20% par an en 2015.

Quelques contacts utiles

Direction de l'Environnement

3, Avenue de Fontvieille, MC 98013 Monaco
Tél. : (+377) 98.98.80.00 / Fax : (+377) 92.05.28.91
E-mail : environnement@gouv.mc

Fondation Prince Albert II de Monaco

Villa Girasole
16, Boulevard de Suisse, 98000 Monaco
Tél : 98.98.44.44 / Fax : 98.98.44.45
www.fpa2.com

CSM : Centre Scientifique de Monaco

Secrétariat général
Villa les Pins, Bloc C,
7, rue Honoré Labande, MC 98000 Monaco
Tel : 98 98 86 60
www.centrescientifique.mc

CIESM : Commission Internationale pour l'Exploration Scientifique de la Mer Méditerranée

Villa Girasole,
16, Boulevard de Suisse, MC 98000 Monaco,
Tel : 93.30. 38.79
www.ciesm.org

Musée Océanographique de Monaco Institut Océanographique, Fondation Prince Albert I^{er} de Monaco

Avenue Saint-Martin, MC 98000 Monaco
Tél : 93 15 36 00 / Fax : 93 50 52 97
www.oceano.mc

Accord RAMOGE

Secrétariat de l'Accord RAMOGE
3 Avenue de Fontvieille, 98000 Monaco
Tel : 98.98.42.29 / Fax : 98.98.40.07
E-mail : contact@ramoge.org
www.ramoge.org





imprimé sur du papier recyclé www.federat.mc

Direction de L'Environnement

3, avenue de Fontvieille
MC 98000 MONACO
Tél : + 377 98 98 80 00
Fax : + 377 92 05 28 91
environnement@gouv.mc
www.gouv.mc